Décision 18-DCC-142 du 23 août 2018

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés SDRO et Robert II par la société Groupe Bernard Hayot

Posted on: 24 septembre 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

OUTRE-MER

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Bernard Hayot
Dispositif(s)	Autorisation avec remèdes
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sociétés SDRO et Robert II

Lire

Le texte intégral
269.32 Ko

Les engagements
103.6 Ko

Le communiqué de presse